

**CONCOURS PHOTO**  
**DU 3<sup>ème</sup> SALON PHOTO NATURE DE LA WANTZENAU**  
**Les 3 et 4 novembre 2018**  
**Espace Culturel Le Fil d'Eau à La Wantzenau**

**RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO NATURE**

**ARTICLE 1**

Ce concours est organisé par l'association Photof'III, dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Salon Photo Nature de La Wantzenau qui se déroulera à l'Espace Culturel Le Fil d'Eau à La Wantzenau (Bas-Rhin), le week-end des 3 et 4 novembre 2018.

**ARTICLE 2**

**Le concours est gratuit et s'adresse aussi bien aux amateurs, qu'aux professionnels de l'image, de tous âges et de toutes nationalités.**

Il a pour but de récompenser les meilleures photographies de nature qui seront proposées, mais aussi d'encourager le travail de l'ensemble des photographes, notamment les plus jeunes.

**ARTICLE 3**

Le thème principal du concours est la photographie de nature. Les photographies de paysages urbains ne sont pas autorisées, sauf si celles-ci ont pour but de valoriser la biodiversité en ville. Les images ne doivent pas contenir des éléments humains excepté lorsque ces éléments humains forment une partie intégrante des sujets naturels. Des marqueurs scientifiques ou des colliers émetteurs portés par des animaux sauvages sont recevables.

Les images d'espèces végétales cultivées et d'animaux domestiques ou en captivité ne seront pas acceptées. D'autre part, les images ayant occasionné un dérangement manifeste ou une nuisance vis-à-vis d'une espèce seront définitivement écartées.

En participant à ce concours, le photographe témoigne d'une démarche respectueuse des milieux naturels, de la faune et de la flore.

**ARTICLE 4**

Le concours se décompose en 5 catégories pour les photographes adultes (18 ans et plus) :

- Catégorie n°1 : **Oiseaux sauvages**
- Catégorie n°2 : **Mammifères sauvages**
- Catégorie n°3 : **Macro et proxy (animaux sauvages, flore sauvage, champignons)**
- Catégorie n°4 : **Paysages naturels**
- Catégorie n°5 : **Vision artistique**

Chaque photographe pourra présenter une photo par catégorie, pour un maximum de 5 photos (qui correspondent aux 5 catégories).

Il n'est pas possible, de présenter plus d'une photo par catégorie. En cas de non-respect de cette règle, la participation comptera comme nulle, dans la catégorie concernée.

1 catégorie est proposée pour les jeunes (moins de 18 ans) :

- Catégorie n° 6 : **Concours jeune photographe naturaliste**

Une seule photo est acceptée dans cette catégorie.

## ARTICLE 5

Les images soumises devront être conformes aux photos originales, sans modification ou altération visant à dénaturer la prise de vue originale. Le recadrage est autorisé dans la limite de 20%.

La retouche doit se limiter au nettoyage des poussières, et à l'amélioration globale de l'image (exposition, balance des blancs, niveaux, ...). L'accentuation et l'augmentation de la saturation doivent rester modérées.

L'auteur d'une photo sélectionnée, s'engage à fournir le fichier original (RAW, NEF, JPEG original, ...) sur simple demande des organisateurs.

**Les images devront être envoyées au format JPEG (1000 pixels pour le côté le plus long) en 300 dpi. La taille maximum par image est limitée à 1,5 Mo.**

**Le fichier image devra obligatoirement être de la forme NUMERODECATÉGORIE\_Prénom\_NOM\_titre.jpg**

Par exemple : 2\_Aurélien\_EBEL\_renard.jpg

## ARTICLE 6

Les participations se font exclusivement en ligne, sur le site <http://www.photofill.fr/>. Nous n'acceptons pas les photos envoyées par mail.

Les images devront être envoyées **avant le 15 septembre 2018 à minuit**.

En cas de problème technique concernant la plate-forme du concours, merci de nous contacter par mail à l'adresse : [admin@photofill.fr](mailto:admin@photofill.fr)

## ARTICLE 7

En participant à ce concours, l'auteur de la photo sélectionnée autorise l'association Photof'III à utiliser son œuvre dans le cadre strict de la promotion du Salon Photo Nature de La Wantzenau sur le web, dans la presse et dans les publications relatives au salon photo (flyer, affiche, portfolio, ...).

Les images seront toujours accompagnées du nom de l'auteur.

## ARTICLE 8

6 prix seront remis, un par catégorie, ces prix ne sont pas cumulables.

Le jury sera composé de photographes naturalistes, membres de l'association Photof'III La Wantzenau. Une présélection sera effectuée début octobre 2018 et publiée sur notre site. Les gagnants seront dévoilés le samedi 3 novembre 2018, lors du vernissage du 3<sup>ème</sup> Salon Photo Nature de La Wantzenau.

À gagner :

- 6 abonnements (un par catégorie) d'un an au magazine Nat'Images d'une valeur de 29€ chacun, dont 3 abonnements offerts par notre partenaire Nat'Images.
- D'autres lots à venir...

The logo for Nat'Images features the word "Nat'Images" in a sans-serif font. "Nat'" is in green and "Images" is in orange. A small red dot is positioned above the apostrophe in "Nat'".

## ARTICLE 9

Conformément à l'article 34 de la loi « Informatiques et libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez directement nous contacter par mail à l'adresse : [contact@photofill.fr](mailto:contact@photofill.fr)

[www.photofill.fr](http://www.photofill.fr) |  [Photof'III La Wantzenau](#) |  [@PhotofillLW](#) | [contact@photofill.fr](mailto:contact@photofill.fr)

